

COMMUNE DE VILLAGE-NEUF

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers Municipaux :

Séance du 10 février 2026

sous la présidence de Madame Isabelle TRENDEL, Maire

élus en fonction : 27
présents : 22
excusés : 5 dont 5 procurations
absent : /



3^{ème} QUESTION A L'ORDRE DU JOUR

Compte Administratif et Compte de Gestion de l'exercice 2025

3-1. Budget Principal

Les membres du Conseil Municipal ont été destinataires le 4 février 2026 du compte administratif de l'exercice 2025 de la commune de Village-Neuf et de la note de présentation synthétique s'y rapportant.

Mme la Maire et M. CRELEROT, Directeur Général des Services, détaillent la note de présentation en séance et demandent à l'assemblée s'il y a des questions particulières, apportant toutes les précisions nécessaires.

A l'issue de cette présentation, Mme la Maire quitte la salle de séances et M. KASTLER, Adjoint, est désigné à l'unanimité des voix Président de séance.

Il demande au Conseil Municipal de statuer sur le compte administratif 2025 conformément aux dispositions de l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal :

- ↪ Vu la note de présentation synthétique conforme aux dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui sera mise en ligne sur le site internet de la commune ;
- ↪ A l'unanimité des voix ;
- Approuve le compte administratif (budget principal) de l'exercice 2025 dont les résultats peuvent être présentés comme suit :

A. Section de fonctionnement

Reports de l'exercice 2024 :	+ 768 264,73 €
Recettes de l'exercice 2025 :	+ 5 921 806,78 €
Dépenses de l'exercice 2025 :	- 5 051 298,55 €
<u>Résultat de clôture au 31/12/2025 :</u>	<u>+ 1 638 772,96 €</u>

B. Section d'investissement

Reports de l'exercice 2024 :	+ 753 775,56 €
Recettes de l'exercice 2025 :	+ 4 159 067,85 €
Dépenses de l'exercice 2025 :	- 3 503 674,76 €
Restes à réaliser à reporter en recettes :	+ 959 000,00 €
Restes à réaliser à reporter en dépenses :	- 3 014 000,00 €
<u>Résultat de clôture au 31/12/2025 :</u>	<u>- 645 831,35 €</u>

C. Total du budget :

Excédent de fonctionnement :	+ 1 638 772,96 €
Déficit d'investissement :	- 645 831,35 €
<u>Excédent global :</u>	<u>+ 992 941,61 €</u>

Après l'adoption du compte administratif 2025, Mme la Maire revient en salle de séances et il est demandé au Conseil Municipal :

- ↪ Vu les explications du Directeur Général des Services ;
- ↪ A l'unanimité des voix ;
- Décide de prélever la somme de **645 831,35 €** de l'excédent de fonctionnement et de l'affecter au financement de la section d'investissement ;

- Approuve le compte de gestion 2025 du budget principal produit par le Service de Gestion Comptable de Mulhouse, dont les résultats sont identiques à ceux présentés par Mme la Maire, ordonnateur.


Pour extrait conforme :
Village-Neuf, le 12 février 2026

Le secrétaire,



Olivier CRELEROT

La Maire,



Isabelle TRENDEL

Délibération certifiée exécutoire le 12/02/2026
Signé : Mme la Maire, Isabelle TRENDEL